01 Protection de l'enfance

02 Lutte contre le harcèlement

N° 2 - NOVEMBRE 2019

POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

L'ACTU DU CLIMAT

Le magazine du Groupe Départemental Climat Scolaire Oise

Pascale Fréville
Conseillère technique départementale du service social en faveur des élèves.

Le Service Social est porteur du dispositif Protection de l'Enfance.
Je suis responsable du SSFE de la DSDEN de l'Oise (service social en faveur des élèves), un service qui compte quarante et un AS (assistants sociaux), quatre CT (conseillères techniques) coordonnatrices de bassins et deux assistantes administratives.
Les AS n'interviennent que dans le second degré, mais, pour la protection de l'enfance, un dispositif de conseil technique téléphonique est proposé pour le premier degré.

Protection de l'enfance

Quelles sont vos missions en lien avec la protection de nos élèves ?

En tant que CTD, j'ai pour mission, en lien avec la DASEN, d'élaborer et de mettre en oeuvre dans le département de l'Oise la politique d'action sociale en faveur des élèves.

circulaire n° 2017-055 du 22-3-2017. https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=114686
Placé sous l'autorité hiérarchique de l'IA-Dasen, le service social en faveur des élèves concourt directement aux missions de service public de l'éducation et contribue au bon fonctionnement des établissements et services de l'éducation.

"Un dispositif de conseil technique téléphonique est proposé pour le premier degré."

Présentez-nous succinctement le SSFE.

Le service social en faveur des élèves est un service social spécialisé de l'Éducation nationale qui concourt à l'égalité des chances et à la lutte contre les inégalités sociales et territoriales en matière de réussite scolaire et éducative.
La vocation et le fonctionnement de ce service sont définis dans la

Quel est le bon geste professionnel à adopter pour protéger un enfant qui semble en difficulté dans sa cellule familiale?

La protection de l'enfance est l'affaire de tous les acteurs de l'Éducation nationale. Si un enfant vit dans un environnement familial insécurisé où il existerait un risque de danger ou un danger avéré, nous nous devons d'actionner le protocole pour protéger cet enfant.

Une circulaire départementale est adressée, à chaque rentrée scolaire, à tous les personnels du premier degré : consignes, mémento, fiche de saisine et coordonnées des CT référentes de chaque école. Ces conseillères référentes sont disponibles pour un conseil technique et pour guider face à chaque situation rencontrée. Il ne faut pas hésiter à les consulter ou à me joindre.
Nous sommes aussi en mesure de proposer des actions de formation auprès des équipes de maitres du premier degré.

Quel est votre rôle dans la lutte contre le harcèlement ?

La prévention et la lutte contre le harcèlement constitue une priorité pour chaque établissement d'enseignement scolaire. Ces conditions nécessaires à l'accomplissement des missions de l'Éducation nationale constituent un enjeu majeur pour la réussite éducative. Nous sommes trois personnes référentes Harcèlement dans le département : Mme Moalic, DAASEN, Madame Pascale Bouchain IEN et moi-même. Mme Bouchain traite du volet formation et pilote le groupe de travail Climat Scolaire.
Quant à moi, je suis référente Harcèlement pour le premier degré, en ce qui concerne la plateforme téléphonique nationale 3020. Je réceptionne les saisines de la plateforme, émanant des parents des enfants victimes le plus souvent. Je joins aussitôt l'IEN de la circonscription concernée qui entre en contact avec la famille auteure de la saisine et qui se rapproche de l'école pour recueillir auprès de l'équipe pédagogique les informations sur la prise en compte de la situation. C'est en effet à l'équipe de proximité d'accompagner les enfants victimes ou auteurs d'harcèlement.

Comment outiller au mieux les maitres face à une situation de harcèlement dans leur école ?

Nous pouvons intervenir sur toutes les actions de formation du plan départemental. Il faut saisir l'équipe de circonscription face à ces situations.

« Prévenir et lutter contre le harcèlement est un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. »

La circulaire n°2013-100 du 13 août 2013 qui cadre cette problématique rappelle que prévenir et lutter contre le harcèlement est un devoir qui s'impose à tous les membres de la communauté éducative. Pour répondre aux situations de harcèlement, le ministère de l'Éducation nationale et de la jeunesse propose un site très riche qui permet de retrouver l'ensemble des outils utiles aux professionnels, afin qu'ils puissent mettre en place des actions préventives contre le harcèlement et gérer des situations repérées.

https://www.nonauharcelement.education.gouv.fr/

"J'en profite pour rappeler que chaque année, début novembre, une journée nationale est dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire."

Parlez-nous du prix "Non au harcèlement. "

Le prix "Non au harcèlement" organisé par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a pour objectif de donner la parole aux jeunes des écoles, collèges, lycées et structures péri et extrascolaires pour qu'ils s'expriment collectivement sur le harcèlement et le cyberharcèlement à travers la création d'une affiche ou d'une vidéo. Ce prix récompense les projets collectifs dénonçant ce phénomène ou proposant des solutions pour lutter contre le harcèlement entre pairs. Depuis cette année, ce concours est accessible aux élèves dès le CP. La circulaire n° 2019-127 du 24-9-2019 présente l'ensemble du protocole. Un site est dédié à ce prix et donne à voir les productions précédemment primées.

Je suis membre du jury de l'académie d'Amiens et tous les ans, des productions réalisées par des écoles, collèges ou lycées de l'Oise remportent un prix académique.

Les dix nouvelles mesures contre le harcèlement scolaire

Et depuis cette rentrée 2019, pour lutter de manière transversale contre ce phénomène, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé un vaste plan d'actions décliné en dix mesures dont les maîtres doivent absolument se saisir.
https://www.gouvernement.fr/les-dix-nouvelles-mesures-contre-le-harcelement-scolaire

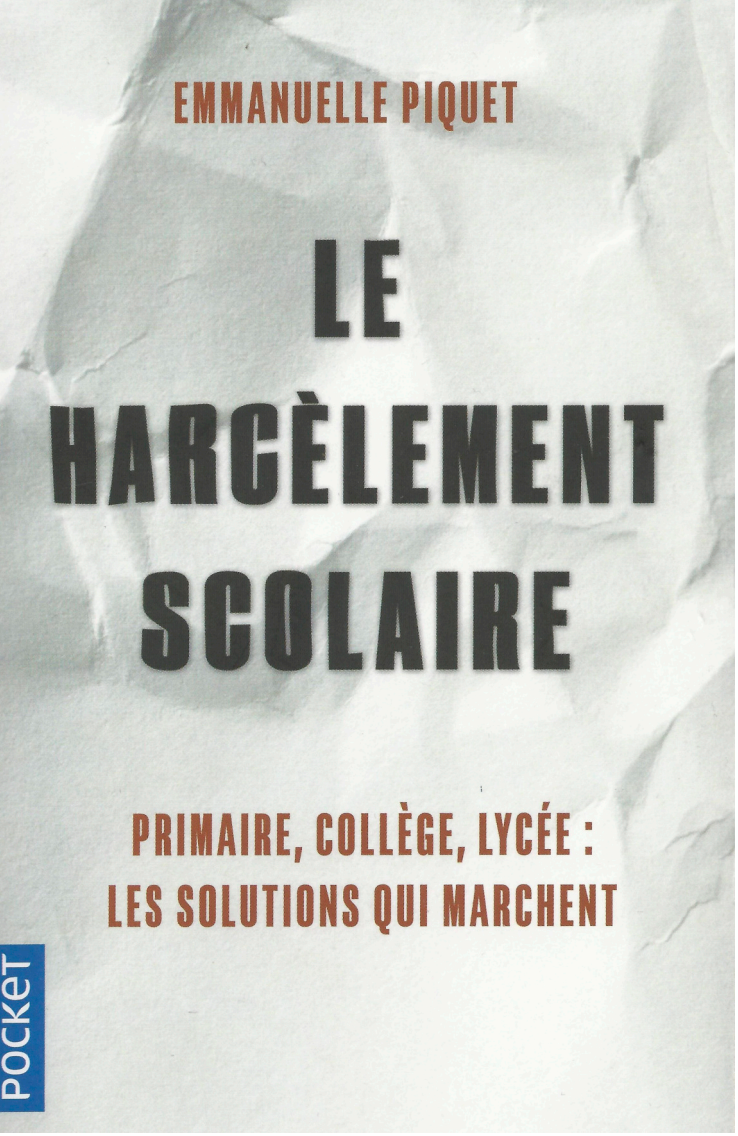

EMMANUELLE PIQUET
LE HARCELEMENT SCOLAIRE

Comment débute le harcèlement scolaire? Quelles questions poser à son enfant pour savoir s'il en est victime? Quels rôles les adultes - parents ou enseignants - peuvent-ils jouer?
Comment arrêter un harcèlement par SMS ou sur Facebook?
Chaque année, plus de 700 000 élèves en France sont confrontés au harcèlement scolaire. Grâce aux conseils d'Emmanuel Piquet, psycho-praticienne, apprenez à décrypter les mécanismes harceleur/harcelé, à poser les bonnes questions à votre enfant, et découvrez la manière dont vous pouvez l'aider efficacement.

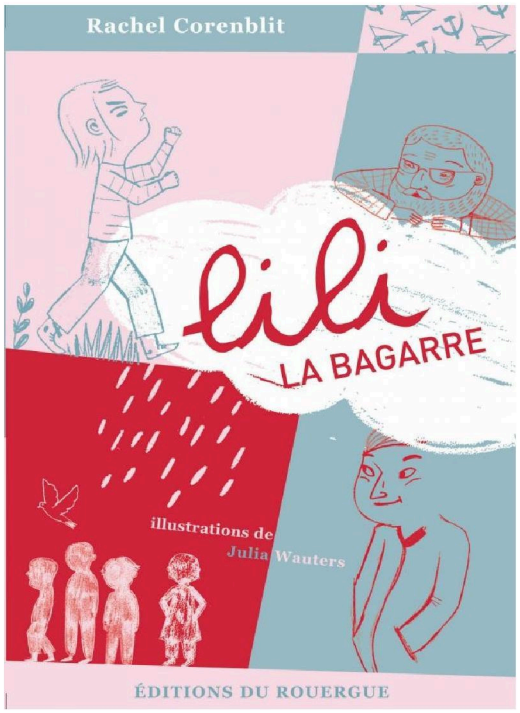

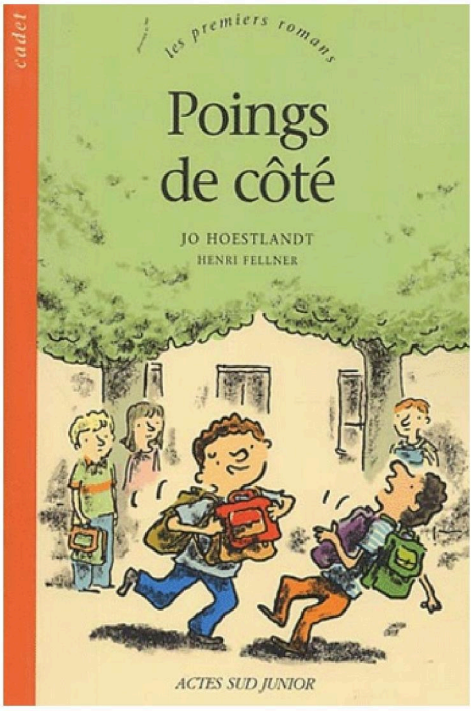

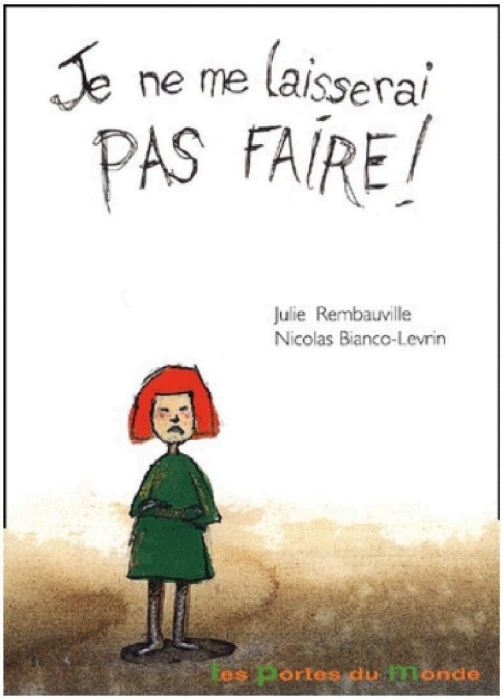

Pour aborder le harcèlement en milieu scolaire avec vos élèves, à partir de la littérature de jeunesse :

- Lili la bagarre, Rachel Corenblit, Julia Wauters, ROUERGUE, 2008;
- Poings de côté, Jo Hoestland, Henri Fellner, ACTES SUD, 2002;
- Je ne me laisserai pas faire, Julie Rembauville, Nicolas Bianco-Levrin, LES PORTES DU MONDE, 2003.